



TARKETT

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 318.613.480 euros

Siège social : 1 Terrasse Bellini – Tour initiale – 92919 Paris la Défense

352 849 327 RCS Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 juin 2015

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2015 et est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Sommaire

<u>1</u>	<u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER</u>	<u>3</u>
1.1	NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER	3
1.2	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER	3
<u>2</u>	<u>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</u>	<u>4</u>
2.1	PRESENTATION DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2015	4
2.2	COMMENTAIRES PAR SEGMENT	5
2.3	COUTS CENTRAUX	6
2.4	RESULTAT NET PART DU GROUPE (NON AJUSTE)	7
2.5	BILAN	7
2.6	PERSPECTIVES	7
2.7	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	7
2.8	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	7
<u>3</u>	<u>COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES</u>	<u>8</u>
<u>4</u>	<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</u>	<u>30</u>

1 Attestation du responsable du rapport financier

1.1 Nom et fonction du responsable du rapport financier

Monsieur Michel Giannuzzi, Président du Directoire de la Société.

1.2 Attestation de la personne responsable du rapport financier

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Le 29 juillet 2015

Michel Giannuzzi
Président du Directoire

2 Rapport semestriel d'activité

2.1 Présentation des résultats du premier semestre 2015

Par communiqué de presse en date du 29 juillet 2015, la Société a publié ses résultats du premier semestre 2015.

Le chiffre d'affaires net s'est établi à 1 274 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 15% par rapport au premier semestre 2014.

L'évolution du périmètre a eu un effet positif de +9,6%, lié aux acquisitions de Desso (pour l'essentiel), Gamrat Flooring, Renner Sport Surfaces et d'une partie des actifs de California Track and Engineering. L'effet change représente +5,8%, résultant principalement de la forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar US.

A données comparables (taux de change et périmètre constants), le chiffre d'affaires net a été quasiment stable (-0,4%). La région EMEA a réalisé à nouveau une bonne performance au deuxième trimestre, portant à 5,7% la croissance organique du premier semestre 2015. En Amérique du Nord, les difficultés opérationnelles liées au transfert de la ligne de production de dalles vinyle (VCT) du Texas à l'Alabama, ont pesé sur les volumes de ventes au premier semestre, conduisant à une baisse des ventes organiques de 2,8%. En Russie, du fait du contexte économique difficile, l'érosion des volumes s'est accentuée au deuxième trimestre, et le mix des ventes a été à nouveau défavorable, entraînant une chute des ventes de 13,1% pour le segment CEI, APAC & Amérique latine. Dans un marché porteur, le segment Sports s'est montré particulièrement dynamique, affichant une croissance organique de 30,5% au premier semestre.

L'EBITDA ajusté s'est élevé à 128 millions d'euros vs. 125 millions d'euros au premier semestre 2014 (retraité de l'impact d'IFRIC 21 pour -1,0 millions d'euros) : la nette amélioration d'EMEA, l'apport de Desso (déjà relutif) et la performance du segment Sports ont compensé le recul en Russie et Ukraine.

Chiffres clés

En millions d'euros	S1 2015	S1 2014 ⁽⁴⁾
Chiffre d'affaires net	1 273,9	1 107,6
Variation (en %)	+15,0%	
Dont croissance organique ⁽¹⁾	-0,4%	
EBITDA ajusté ⁽²⁾	128,1	124,7
En % du chiffre d'affaires net	10,1%	11,3%
Résultat net part du Groupe (non ajusté)	30,4	28,4
En % du chiffre d'affaires net	2,4%	2,6%
Cash-flow net opérationnel ⁽³⁾	-31,7	-26,5
Endettement net/EBITDA ajusté (12 derniers mois pro-forma Desso) ⁽²⁾	2,3x	1,8x

Chiffre d'affaires net et EBITDA ajusté⁽²⁾ par segment

En millions d'euros	S1 2015	S1 2014 ⁽⁴⁾	Variation (en %)	Dont croissance organique ⁽¹⁾
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)				
Chiffre d'affaires net	462,6	347,0	+33,3%	+5,7%
EBITDA ajusté ⁽²⁾ En % du chiffre d'affaires net	70,1 15,1%	40,8 11,8%		
Amérique du Nord				
Chiffre d'affaires net	373,6	318,8	+17,2%	-2,8%
EBITDA ajusté ⁽²⁾ En % du chiffre d'affaires net	33,6 9,0%	33,8 10,6%		
CEI, APAC & Amérique latine				
Chiffre d'affaires net	277,7	345,0	-19,5%	-13,1%
EBITDA ajusté ⁽²⁾ En % du chiffre d'affaires net	37,0 13,3%	61,8 17,9%		
Sports				
Chiffre d'affaires net	160,0	96,9	+65,1%	+30,5%
EBITDA ajusté ⁽²⁾ En % du chiffre d'affaires net	9,9 6,2%	6,5 6,7%		
Coûts centraux non alloués				
Impact sur l'EBITDA ajusté ⁽²⁾	-22,6	-18,2		

(1) Croissance organique : à périmètre et à taux de change constants (A noter : dans la CEI, les augmentations de prix destinées à compenser les fluctuations des devises ne sont pas incluses dans la croissance organique. **Celle-ci reflète donc uniquement les effets volume et mix**).

(2) EBITDA ajusté : les ajustements comprennent les dépenses liées aux restructurations, aux acquisitions et certains autres éléments non-récurrents.

(3) Cash-flow opérationnel après déduction des dépenses d'investissements courants.

(4) Chiffres retraités de l'impact d'IFRIC 21, donnant lieu à une modification de la date de reconnaissance de certains passifs d'impôt et d'IAS 12.41.

2.2 Commentaires par segment

2.2.1 Europe, Moyen Orient, Afrique (EMEA)

Les ventes nettes à données comparables d'EMEA ont crû de 5,7% au premier semestre 2015, dont 6,1% au deuxième trimestre, poussées par l'accélération de la catégorie LVT (dalles vinyles haut de gamme). Les pays nordiques, l'Allemagne et l'Europe centrale ont encore bénéficié d'une belle dynamique. L'Europe du Sud est toujours bien orientée, affichant à nouveau une forte croissance au premier semestre 2015. La France est restée, au deuxième trimestre, pénalisée par un marché de la construction défavorable. Desso a réalisé une bonne performance au premier semestre, contribuant ainsi aux tendances positives du segment.

La hausse des volumes, la restructuration de l'activité Bois, les acquisitions ainsi que l'érosion des prix de certaines matières premières ont permis à la marge d'EBITDA ajusté d'EMEA d'atteindre 15,1% au S1 2015 contre 11,8% au S1 2014.

2.2.2 Amérique du Nord

En Amérique du Nord, les ventes nettes organiques ont reculé de -2,8% au premier semestre 2015 et de -2,2% au deuxième trimestre. Les difficultés industrielles liées au transfert de la ligne de production de VCT du Texas à l'Alabama expliquent environ 80% de la baisse des volumes du segment. Grâce aux actions menées ces derniers mois, l'usine est maintenant en mesure de fabriquer les volumes souhaités. Les priorités de Glen Morrison, le nouveau Président de la division, seront notamment de regagner des parts de marché et d'améliorer l'efficacité industrielle.

La marge d'EBITDA ajusté a baissé de 10,6% à 9,0% au premier semestre 2015, pénalisée par les coûts de démarrage et les écarts industriels résultant de la situation décrite ci-dessus. Ces surcoûts disparaîtront au cours du deuxième semestre de l'année.

2.2.3 CEI, APAC & Amérique latine

Les ventes organiques du segment CEI, APAC & Amérique latine ont chuté de -13,1%, reflétant seulement les volumes et le mix.

Après un premier trimestre qui a bénéficié d'une reconstitution de stocks dans les canaux de distribution, la baisse accrue des volumes au deuxième trimestre a reflété la détérioration du pouvoir d'achat en Russie, les consommateurs subissant la dégradation des salaires réels. Par ailleurs, l'évolution défavorable du mix, avec un déplacement vers les produits d'entrée de gamme, a continué à peser sur les ventes dans une proportion similaire à celle du premier trimestre. La situation en Ukraine reste perturbée et les ventes ont perdu 50% au premier semestre 2015.

La zone Asie Pacifique a enregistré une bonne croissance, bénéficiant d'une dynamique vigoureuse en Chine et en Australie. En Amérique latine, les conditions de marché très difficiles au Brésil ont masqué les bonnes performances dans les autres pays.

La marge d'EBITDA ajusté du segment CEI, APAC & Amérique latine a reculé de 17,9% à 13,3% au premier semestre 2015, sous l'effet de la baisse des volumes et de la détérioration du mix en Russie. Grâce aux hausses de prix que Tarkett a passées au début de l'année (de 15% à 20% suivant les produits) pour répercuter la dépréciation du rouble à la fin de 2014, l'impact net de la dévaluation des devises sur l'EBITDA ajusté a été limité à -7 millions d'euros sur le premier semestre.

Une baisse de prix de 10% à 15% suivant les produits a été appliquée au mois de juin 2015 afin de prendre en compte le renforcement du rouble au cours du deuxième trimestre.

2.2.4 Sports

Les activités Sports ont conservé un rythme élevé au deuxième trimestre, affichant une croissance organique de 24,2% et de 30,5% au premier semestre. Toutes les activités ont contribué à cette performance, en tout premier lieu le gazon artificiel en Amérique du Nord.

Bien que le S1 2014 ait bénéficié de la résolution de certains litiges, l'EBITDA ajusté a progressé de 6,5 millions d'euros au S1 2014 à 9,9 millions d'euros au S1 2015, grâce à de meilleurs volumes, à une gestion des coûts efficace, à des taux de change favorables et l'ajout de Desso Sports.

En mai 2015, Beynon Sports Surfaces, la société de Tarkett Sports spécialisée dans les pistes d'athlétisme et les salles de sport, a annoncé l'acquisition de certains actifs de la société California Track and Engineering, un fabricant de pistes américain dont les ventes ont représenté 7 millions de dollars en 2014.

2.3 Coûts centraux

Les coûts centraux non alloués aux segments ont augmenté à 22,6 millions d'euros (vs. 18,2 millions d'euros), en raison principalement de quelques éléments non-récurrents favorables au S1 2014.

2.4 Résultat net part du Groupe (non ajusté)

Les ajustements à l'EBIT sont restés stables à 9,2 millions d'euros au S1 2015 vs. 9,7 millions d'euros au S1 2014. La vente du terrain de Houston pour 40 millions de dollars annoncée le 23 juillet 2015, générera un impact positif sur l'EBIT d'environ 29 millions de dollars au S2 2015. Cet impact sera intégré aux ajustements de l'EBIT.

La charge d'impôt a baissé de 22,9 millions d'euros au S1 2014 à 17,5 millions d'euros au S1 2015, essentiellement en raison de l'application de la norme IAS 12.41, qui a compté pour -1,5 millions d'euros au S1 2014 et +2,1 millions d'euros au S1 2015 dans la charge d'impôt. Le résultat net part du Groupe a progressé de 28,4 millions d'euros au S1 2014 à 30,4 millions d'euros au S1 2015.

2.5 Bilan

Le cash-flow opérationnel s'est élevé à -31,7 millions d'euros contre -26,5 millions d'euros au premier semestre 2014. Comme d'habitude au premier semestre, le besoin en fonds de roulement a augmenté (+111 M€ au S1 2015 vs. +109 M€ au S1 2014) en ligne avec la saisonnalité de l'activité, notamment dans le segment Sports et dans les pays de la CEI. Les dépenses d'investissements courants ont dépassé celles de l'an dernier, à 42 millions d'euros versus 33 millions d'euros au S1 2014, essentiellement destinées à augmenter les capacités de LVT, et de vinyle commercial en Chine, et à développer les capacités de design de pointe de moquette par l'équipement de nouvelles machines chez Desso et Tandus.

L'endettement net a atteint 671 millions d'euros, soit 2,3 fois l'EBITDA ajusté des douze derniers mois, en pro-forma Desso. L'augmentation de l'endettement net d'une année sur l'autre est due aux acquisitions récentes, notamment Desso à la fin 2014. Tarkett a conclu en juin 2015 le refinancement anticipé de son crédit syndiqué renouvelable de 450 millions d'euros (RCF) à échéance juin 2016, ainsi que du prêt de 60 millions d'euros et 24 millions de dollars à échéance mai 2016. Le nouveau RCF de 650 millions d'euros à cinq ans, arrangé avec un pool de seize banques, étend la maturité de la dette du Groupe et en réduit le coût.

2.6 Perspectives

En Russie, Tarkett va continuer à être réactif dans la gestion de ses prix de vente, de son offre produits et de ses coûts pour s'adapter aux conditions de marché. En Amérique du Nord, les difficultés industrielles, qui expliquent 80% de la baisse des volumes du segment au premier semestre et ont pénalisé sa profitabilité, devraient disparaître au cours du deuxième semestre 2015. En EMEA et dans le segment Sports, la demande devrait rester bien orientée, et contribuer ainsi à réduire le poids des pays de la CEI dans le profil du Groupe. Un euro faible aurait aussi un impact positif.

2.7 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont sensiblement identiques à ceux présentés au chapitre 6.1 « Principaux risques » dans le Document de référence 2014 déposé auprès de l'AMF en date du 2 avril 2015.

Au 30 juin 2015, il n'y a pas d'évolution significative sur les principaux litiges du Groupe.

2.8 Transactions entre parties liées

Il n'existe pas de transaction entre parties liées à l'exception de celles décrites dans la note 28 de l'Annexe aux comptes consolidés annuels du Document de référence 2014 et à la Note 18 de l'Annexe aux comptes consolidés condensés semestriels du présent rapport.

3 Comptes consolidés semestriels résumés



Etats financiers semestriels consolidés résumés

1^{er} semestre clos le 30 juin 2015

Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire

SOMMAIRE DES ETAT FINANCIERS SEMESTRIELS

SOMMAIRE DES ETAT FINANCIERS SEMESTRIELS	9	NOTE 8 - CHARGE D'IMPÔT	21
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	10	NOTE 9 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES	22
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	11	NOTE 10 - ÉCART D'ACQUISITION (GOODWILL)	23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	12	NOTE 11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	23
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	13	NOTE 12 - DÉPRÉCIATION D'ACTIFS	24
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14	NOTE 13 - ÉVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT	24
NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES	15	NOTE 14 - CAPITAL SOCIAL	24
NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	15	NOTE 15 - ENDETTEMENT NET – EMPRUNTS ET DETTES PORTANT INTÉRÊTS	24
NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	16	NOTE 16 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS	27
NOTE 4 - SAISONNALITÉ	18	NOTE 17 - AUTRES ENGAGEMENTS	28
NOTE 5 - EBITDA AJUSTÉ	18	NOTE 18 - PARTIES LIÉES	28
NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE	20	NOTE 19 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	29
NOTE 7 - RÉSULTAT FINANCIER	21		

COMPTÉ DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Chiffre d'affaires net		1,273.9	1,107.6
Coût de revient des ventes		(947.8)	(825.0)
Marge brute		326.1	282.6
Autres produits opérationnels		5.6	3.2
Frais commerciaux		(156.1)	(124.9)
Frais de recherche et de développement		(16.4)	(13.3)
Frais généraux et administratifs		(90.7)	(75.6)
Autres charges opérationnelles		(9.1)	(6.2)
Résultat d'exploitation	(5)	59.4	65.8
Produits financiers		0.8	0.9
Charges financières		(12.7)	(14.6)
Résultat financier	(7)	(11.9)	(13.7)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (net d'impôt)		0.4	(0.3)
Résultat avant impôt		47.9	51.7
Impôt sur le résultat	(8)	(17.5)	(22.9)
Résultat net des activités poursuivies		30.4	28.8
Bénéfice (perte) réalisé sur les activités abandonnées (net d'impôt)		-	-
Résultat net de la période		30.4	28.8
Attribuable aux:			
Actionnaires de la Société mère		30.4	28.4
Participations ne donnant pas le contrôle		-	0.4
RESULTAT NET DE LA PERIODE		30.4	28.8
Résultat par action :			
Résultat de base par action (en euros)	(9)	0.48	0.45
Résultat dilué par action (en euros)	(9)	0.48	0.45

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Résultat net de la période	30.4	28.8
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion résultant des activités à l'étranger	39.6	6.1
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	0.3	-
Charge d'impôt	(0.1)	-
Autres éléments du résultat global ultérieurement reclassés au résultat	39.8	6.1
Gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite et assimilés	10.0	(6.5)
Charge d'impôt	(1.9)	0.4
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement au résultat	8.1	(6.1)
Autres éléments de résultat global de la période, nets d'impôt	47.9	0.1
Total du résultat global de la période	78.3	28.8
Attribuable aux:		
Actionnaires de la Société mère	78.1	28.4
Participations ne donnant pas le contrôle	0.2	0.4
Total du résultat global de la période	78.3	28.8

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	Note	30 Juin 2015	31 Déc 2014
ACTIFS			
Écart d'acquisition (goodwill)	(10)	548.5	532.6
Immobilisations incorporelles	(11)	113.3	115.8
Immobilisations corporelles	(11)	513.9	502.1
Autres actifs financiers		30.1	28.8
Impôts différés actifs		114.9	109.3
Autres actifs immobilisés		0.4	0.5
Total des actifs non courants		1,321.1	1,289.1
Stocks	(13)	437.0	348.2
Clients et comptes rattachés	(13)	418.3	312.0
Autres créances		63.5	72.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15)	101.2	135.1
Total des actifs courants		1,020.0	868.2
TOTAL DES ACTIFS		2,341.1	2,157.3

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital social	(14)	318.6	318.6
Primes et réserves consolidées		145.8	145.8
Report à nouveau		274.9	194.9
Résultat de la période (part du groupe)		30.4	61.3
Capitaux propres (part du groupe)		769.7	720.6
Participations ne donnant pas le contrôle		1.8	5.2
Total des capitaux propres		771.5	725.8
Dettes financières	(15)	734.9	690.4
Autres dettes financières		12.7	3.8
Impôts différés passifs		39.8	36.5
Provisions pour retraites et assimilés	(16)	150.4	155.4
Autres provisions long terme		45.9	44.6
Total des passifs non courants		983.7	930.7
Fournisseurs et comptes rattachés	(13)	294.7	224.4
Autres dettes		182.6	180.4
Dettes financières et découverts bancaires	(15)	37.5	40.2
Autres dettes financières		25.1	5.3
Autres provisions court terme		45.9	50.5
Total des passifs courants		585.8	500.8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2,341.1	2,157.3

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	Note	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période avant impôt		47.9	51.7
Ajustements pour:			
Amortissements et pertes de valeur		60.3	49.8
(Bénéfice) / Perte sur cessions d'immobilisations		-	0.2
Frais financiers nets		11.9	13.7
Variation des provisions et autres éléments n'impactant pas la trésorerie		1.1	(1.9)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)		(0.4)	0.3
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du fonds de roulement		120.8	113.9
Variation positive (-) / négative (+) des clients et comptes rattachés		(97.0)	(63.4)
Variation positive (-) / négative (+) des autres créances		1.0	(9.9)
Variation positive (-) / négative (+) des stocks		(77.7)	(95.7)
Variation positive (+) / négative (-) des fournisseurs et comptes rattachés		64.4	52.4
Variation positive (+) / négative (-) des autres dettes		(1.5)	8.8
Variation du fonds de roulement		(110.7)	(107.7)
Trésorerie liée à l'exploitation		10.1	6.2
Intérêts (nets) payés		(13.2)	(11.0)
Impôts (nets) payés		(16.4)	(18.3)
Divers		(0.1)	(0.6)
Autres éléments opérationnels		(29.6)	(29.8)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		(19.5)	(23.6)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de filiales, nette de la trésorerie acquise	(3)	(1.6)	(20.6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11)	(41.8)	(40.5)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	0.2	0.2
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(43.2)	(60.9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement			
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0.3	(14.5)
Souscription d'emprunts		479.9	123.0
Remboursement des prêts et emprunts		(454.1)	(48.8)
Remboursement du principal (loyers de crédit-bail)		(0.2)	(0.2)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		25.9	59.5
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période		135.1	96.7
Impact des variations de taux de change sur les liquidités détenues		2.7	0.2
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE PÉRIODE		101.2	71.8

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes d'émissions et réserves	Réserves de conversion	Réserves	Total des capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1er Janvier 2014 - retraité *	318.6	145.6	(102.3)	318.2	680.1	6.1	686.2
Résultat net de la période	-	-	-	28.4	28.4	0.4	28.8
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	6.1	(6.1)	0.1	-	0.1
Total du résultat global de la période	-	-	6.1	22.3	28.4	0.4	28.8
Dividendes	-	-	-	(39.4)	(39.4)	-	(39.4)
Paiements en actions	-	-	-	0.9	0.9	-	0.9
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(11.3)	(11.3)	(3.3)	(14.6)
Divers	-	0.2	-	(0.2)	-	-	-
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	-	0.2	-	(49.9)	(49.7)	(3.3)	(52.9)
Au 30 Juin 2014 - retraité *	318.6	145.8	(96.2)	290.6	658.8	3.3	662.1
Au 1er Janvier 2015	318.6	145.8	(47.1)	303.3	720.6	5.2	725.8
Résultat net de la période	-	-	-	30.4	30.4	-	30.4
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	39.6	8.1	47.7	0.2	47.9
Total du résultat global de la période	-	-	39.6	38.5	78.1	0.2	78.3
Dividendes	-	-	-	(24.1)	(24.1)	-	(24.1)
Paiements en actions	-	-	-	0.8	0.8	-	0.8
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(5.0)	(5.0)	(3.6)	(8.6)
Divers	-	-	-	(0.7)	(0.7)	-	(0.7)
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	-	-	-	(29.0)	(29.0)	(3.6)	(32.6)
Au 30 Juin 2015	318.6	145.8	(7.5)	312.8	769.7	1.8	771.5

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers semestriels consolidés résumés de Tarkett pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2015 reflètent la situation comptable de Tarkett et ses filiales (ci-après, le « **Groupe** ») ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises.

Le Groupe est l'un des leaders mondiaux des revêtements de sol et des surfaces sportives, offrant des solutions intégrées à destination des

professionnels et des consommateurs sur les marchés résidentiel et commercial.

Le Groupe a été introduit en bourse le 21 novembre 2013.

Le Groupe a son siège social au *1 Terrasse Bellini – Tour Initiale – 92919 Paris La Défense, France.*

Les états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Directoire du 27 juillet 2015.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CADRE GÉNÉRAL ET ENVIRONNEMENT

Les états financiers semestriels consolidés résumés du Groupe ont été préparés conformément à la norme comptable internationale « Information Financière Intermédiaire » (« IAS 34 »). Conformément à IAS 34, les annexes ne traitent que des faits importants survenus pendant le premier semestre 2015, et ne présentent pas l'ensemble des informations requises pour des états financiers annuels complets. Elles doivent par conséquent être lues conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2014.

2.2 BASE DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.2.1 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS

Les normes comptables appliquées par le Groupe dans les présents états financiers consolidés sont les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et appliquées par le Groupe dans ses états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception de :

a) Amendements et révisions des normes en vigueur et interprétations appliqués sur l'exercice

Le Groupe a pris en compte les amendements et révisions des normes et interprétations ci-dessous dans la préparation de ses états financiers semestriels consolidés résumés. Ces amendements et interprétations ont été approuvés par l'Union Européenne et leur application est obligatoire :

- IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » : cette interprétation s'applique aux taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la législation et comptabilisées selon IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ». Cette interprétation précise que le passif correspondant à une taxe ne peut être

reconnu qu'à la date de réalisation du fait générateur de l'obligation de payer la taxe.

L'adoption de cette interprétation a un impact sur les états financiers semestriels consolidés résumés du Groupe. Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective (charge complémentaire d'impôt opérationnel de 1.4 million d'euros au 30 juin 2014). L'impact à l'ouverture des deux exercices, jugé non significatif, n'a pas été retraité (0.5 million d'euros).

b) Adoption anticipée des nouvelles normes ou interprétations sur l'exercice

Aucune nouvelle norme ou interprétation n'a été appliquée par anticipation par le Groupe sur l'exercice.

c) Nouvelles normes et interprétations pas encore appliquées

Il n'y a aucun changement récent des normes IFRS pouvant faire l'objet d'une adoption anticipée mais non encore appliquées par le Groupe.

d) Application de normes sur les périodes comparatives

Avant le 31 décembre 2014, le Groupe n'appliquait pas la norme IAS 12 paragraphe 41 relative aux écarts de change sur les actifs et passifs non monétaires des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie locale. Compte tenu de la dévaluation des monnaies russe et ukrainienne sur l'exercice 2014, les impacts au compte de résultat et cumulés au bilan sont devenus significatifs et le Groupe avait comptabilisé des impôts différés au 31 décembre 2014 conformément à la norme IAS 12 paragraphe 41. Au 30 juin 2015, les périodes comparatives ont été retraitées conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

L'incidence dans les comptes est un impôt différé passif de 11.6 millions d'euros au 30 juin 2014, dont

1.5 million d'euros en contrepartie du résultat semestriel 2014 et 10.1 millions d'euros en contrepartie du report à nouveau.

2.2.2 ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables internationaux, nécessite la prise en compte par la Direction du Groupe, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et les produits dans le compte de résultat. La Direction du Groupe revoit ces hypothèses et estimations de manière continue, en fonction de son expérience et des autres facteurs raisonnables qui constituent la base d'évaluation de ces actifs et

passifs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations significatives de la Direction retenues dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, notamment celles relatives à l'application des politiques comptables et à la prise en compte des zones d'incertitudes essentielles sont identiques à celles qui avaient été retenues au 31 décembre 2014.

2.3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les objectifs et les règles du Groupe en termes de gestion des risques financiers (risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité) sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Tarkett est le suivant :

Nombre de sociétés	31 Déc 2014	Acquisition	Création	Fusions	30 Juin 2015
Sociétés consolidées en intégration globale	95	-	-	(2)	93
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1	-	-	-	1
TOTAL	96	-	-	(2)	94

3.1 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Fusions

En avril 2015, la société Tarkett Polska Sp z.o.o a absorbé la société Tarkett Jaslo Sp z.o.o.

En juin 2015, la société STAP B BV a absorbé la société Desso Holding BV. Suite à la fusion, la société STAP B BV a été renommée Desso Holding BV.

3.2 DETERMINATION DES GOODWILLS

3.2.1 DÉTERMINATION DU GOODWILL RENNER

Au 31 décembre 2014, l'écart d'acquisition comptabilisé de la société Renner Sports Surfaces atteint 3.5 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, Tarkett a procédé aux travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, aucun ajustement significatif de l'écart d'acquisition n'a été identifié.

3.2.2 DÉTERMINATION DU GOODWILL DESSO

Le 31 décembre 2014, Tarkett a acquis le groupe Desso, l'un des leaders sur le marché de la moquette commerciale et des terrains sportifs en Europe, afin d'élargir le portefeuille produits en ajoutant la

catégorie de moquettes à forte valeur ajoutée pour les clients européens. Cette opération permet de renforcer la présence du Groupe Tarkett dans la zone EMEA (« Europe, Moyen-Orient et Afrique ») mais également d'offrir des solutions de moquettes à usage professionnel à tous ses clients à travers le monde.

A la date d'acquisition, le groupe Desso comprenait 24 entités juridiques, dont 2 entités de production, situées en Belgique et aux Pays-Bas et des entités de distribution principalement en Europe.

La contrepartie transférée s'élève à 154.3 millions d'euros et comprend le remboursement de la dette du groupe Desso d'une valeur de 52.4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, l'écart d'acquisition résultant de l'intégration du groupe Desso avait été évalué à 60.0 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, Tarkett a procédé aux travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, qui ont conduit à un ajustement de l'écart d'acquisition qui s'élève maintenant à 50.2 millions d'euros.

Contrepartie transférée	(154.3)
Remboursement de la dette Desso	52.4
Achat et vente d'actifs	10.8
Actifs nets acquis	31.0
Ajustement de juste valeur des actifs nets acquis	9.8
Total écart d'acquisition comptabilisé	(50.2)

Ce goodwill s'explique principalement par:

- Des technologies et du savoir-faire spécifiques,
- Des synergies commerciales attendues s'appuyant sur des ventes croisées des produits Desso et Tarkett.

Les principaux ajustements de juste valeur ont porté sur :

- La réévaluation des actifs immobiliers, des machines et des équipements pour 15.5 millions d'euros,
- Les impôts différés actifs et passifs qui résultent des ajustements évoqués ci-dessus.

Ces ajustements comptabilisés ne sont pas définitifs, le Groupe disposant d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour identifier et évaluer les actifs et passifs repris et ajuster en conséquence l'écart d'acquisition.

	Valeur comptable	Ajustement de juste valeur	Actifs acquis et passifs repris à la juste valeur
Actifs incorporels	0.2	-	0.2
Immobilisations corporelles	67.4	15.5	82.9
Autres actifs non courants	0.4	-	0.4
Stocks	33.6	-	33.6
Impôts différés actifs	1.0	0.7	1.7
Clients et comptes rattachés	28.4	(0.4)	28.0
Autres créances	5.6	-	5.6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.4	-	6.4
Impôts différés passifs	(9.9)	(5.0)	(14.9)
Provision pour retraites et assimilés	(0.5)	-	(0.5)
Fournisseurs et comptes rattachés	(18.1)	-	(18.1)
Autres passifs courants	(15.7)	(0.8)	(16.5)
Dettes financières	(65.5)	-	(65.5)
Autres dettes financières	(0.7)	-	(0.7)
Provisions court terme	(1.6)	(0.3)	(1.9)
Actifs net acquis (B)	31.0	9.8	40.8
Coût du regroupement d'entreprises (A)	91.0	-	91.0
Evolution du goodwill consolidé (A) - (B)	60.0	(9.8)	50.2

3.2.3 DÉTERMINATION DU GOODWILL CALIFORNIA TRACK AND ENGINEERING

Le 30 avril 2015, Tarkett a acquis, par le biais de sa filiale Beynon Sports Surfaces Inc, certains actifs de la société California Track and Engineering, société spécialisée dans la commercialisation et l'installation de pistes d'athlétisme. Certains employés clés de la société ont rejoint le Groupe après la transaction. Par ailleurs, la société California Track and Engineering a depuis cessé toute activité commerciale d'installation.

La contrepartie transférée pour l'acquisition des actifs de la société California Track and Engineering s'élève à 1.6 million d'euros (1.8 million de dollars). La juste valeur des actifs acquis a été estimée à 0.5 million d'euros (0.6 million de dollars) créant un écart

d'acquisition de 1.0 million d'euros (1.1 million de dollars).

L'impact de cette acquisition dans le tableau des flux de trésorerie consolidé est présenté sur la ligne "Acquisitions de filiales, nettes de trésorerie acquise" pour un montant de 1.6 million d'euros (1.8 million de dollars).

Ce goodwill s'explique principalement par:

- L'expertise technique et le savoir-faire spécifique relatifs à l'installation de pistes d'athlétisme de la société California Tracks Engineering,
- L'expérience commerciale et la connaissance du marché de la région ouest des Etats-Unis.

NOTE 4 - SAISONNALITÉ

L'activité du Groupe est sensiblement impactée par les effets de la saisonnalité et les résultats annuels dépendent en conséquence dans une large mesure des performances réalisées pendant le second semestre. Ceci est principalement lié aux différentes conditions climatiques dans certaines régions, qui sont beaucoup plus favorables à l'industrie du bâtiment, ainsi qu'aux activités d'installation extérieures, en été plus qu'en hiver.

Cette saisonnalité est renforcée sur certains secteurs de l'activité du Groupe, comme l'éducation, pour lesquels l'activité est beaucoup plus importante pendant les périodes d'été, synonymes de vacances scolaires.

Par conséquent, le résultat d'exploitation du premier semestre 2015 n'est pas nécessairement indicatif des résultats à attendre pour l'exercice 2015 dans son intégralité.

NOTE 5 - EBITDA AJUSTÉ

L'EBITDA ajusté constitue un indicateur clé pour le Groupe lui permettant de mesurer la performance de son exploitation courante.

Il est défini en prenant le résultat d'exploitation avant dépréciations et amortissements, et en retraitant les produits et charges suivants :

- les coûts de restructuration visant à accroître la rentabilité future du Groupe,
- les plus-values et moins-values réalisées sur des cessions significatives d'actifs,

- les provisions pour perte de valeur et les reprises de provisions basées uniquement sur les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe,
- les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations juridiques, incluant les honoraires juridiques, les coûts d'acquisition, les honoraires de conseils et autres ajustements,
- les dépenses liées aux paiements en actions.

L'EBITDA ajusté réalisé sur la période s'analyse comme suit :

	Janv- Juin 2015	Dont ajustements:					Janv- Juin 2015 ajusté
		Restructuration	Résultat sur cession d'actifs / perte de valeur	Regroupements d'entreprises	Paiements en actions	Autres	
Chiffre d'affaires net	1,273.9	-	-	-	-	-	1,273.9
Coût de revient des ventes	(947.8)	(4.9)	0.2	-	-	-	(943.1)
Marge brute	326.1	(4.9)	0.2	-	-	-	330.8
Autres produits opérationnels	5.6	0.7	-	-	-	0.7	4.3
Frais commerciaux	(156.1)	(0.5)	-	-	-	-	(155.6)
Frais de recherche et de développement	(16.4)	(0.1)	-	-	-	-	(16.3)
Frais généraux et administratifs	(90.7)	(0.4)	(0.8)	(0.1)	(0.9)	(0.9)	(87.6)
Autres charges opérationnelles	(9.1)	-	-	(2.1)	-	-	(7.0)
Résultat d'exploitation	59.4	(5.2)	(0.6)	(2.2)	(0.9)	(0.3)	68.6
Dépréciation et amortissements	60.3	-	0.8	-	-	-	59.5
EBITDA	119.7	(5.2)	0.2	(2.2)	(0.9)	(0.3)	128.1

	Dont ajustements:						Janv- Juin 2014 ajusté retraité *
	Janv- Juin 2014 retraité *	Restructuration	Résultat sur cession d'actifs / perte de valeur	Regroupements d'entreprises	Paiements en actions	Autres	
Chiffre d'affaires net	1,107.6	-	-	-	-	-	1,107.6
Coût de revient des ventes	(825.0)	(4.1)	-	-	-	-	(820.9)
Marge brute	282.6	(4.1)	-	-	-	-	286.7
Autres produits opérationnels	3.2	(0.1)	-	-	-	-	3.3
Frais commerciaux	(124.9)	(0.5)	-	-	-	-	(124.3)
Frais de recherche et de développement	(13.3)	-	-	-	-	-	(13.3)
Frais généraux et administratifs	(75.6)	(0.5)	(0.6)	(0.1)	(0.9)	(1.0)	(72.4)
Autres charges opérationnelles	(6.2)	(0.2)	-	(0.7)	-	(0.9)	(4.4)
Résultat d'exploitation	65.8	(5.4)	(0.6)	(0.8)	(0.9)	(1.9)	75.5
Dépréciation et amortissements	49.8	-	0.6	-	-	-	49.2
EBITDA	115.6	(5.4)	-	(0.8)	(0.9)	(1.9)	124.7

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Par secteur opérationnel

Janv-Juin 2015	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	462.6	373.6	277.7	160.0	-	1,273.9
Activité ⁽¹⁾	504.4	375.8	287.3	163.1	-	-
Marge brute	149.9	97.2	49.1	29.4	0.5	326.1
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>32.4%</i>	<i>26.0%</i>	<i>17.7%</i>	<i>18.4%</i>		<i>25.6%</i>
EBITDA ajusté	70.1	33.6	37.0	9.9	(22.6)	128.1
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>15.1%</i>	<i>9.0%</i>	<i>13.3%</i>	<i>6.2%</i>		<i>10.1%</i>
Ajustements	(3.4)	(1.7)	(0.6)	-	(2.7)	(8.4)
EBITDA	66.8	31.9	36.4	9.9	(25.3)	119.7
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>14.4%</i>	<i>8.5%</i>	<i>13.1%</i>	<i>6.2%</i>		<i>9.4%</i>
EBIT	49.3	9.3	14.7	1.7	(15.5)	59.4
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>10.7%</i>	<i>2.5%</i>	<i>5.3%</i>	<i>1.1%</i>		<i>4.7%</i>
Investissements courants	12.4	8.9	10.3	5.1	5.1	41.8

⁽¹⁾ incluant le chiffre d'affaires inter-secteur

Janv-Juin 2014 retraité (2)	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	347.0	318.8	345.0	96.9	-	1,107.6
Activité ⁽¹⁾	385.8	319.0	352.7	98.7	-	-
Marge brute	97.8	87.6	75.3	21.9	-	282.6
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>28.2%</i>	<i>27.5%</i>	<i>21.8%</i>	<i>22.6%</i>		<i>25.5%</i>
EBITDA ajusté	40.8	33.8	61.8	6.5	(18.2)	124.7
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>11.8%</i>	<i>10.6%</i>	<i>17.9%</i>	<i>6.7%</i>		<i>11.3%</i>
Ajustements	(3.3)	(2.8)	(0.9)	(0.9)	(1.2)	(9.1)
EBITDA	37.5	31.0	60.9	5.6	(19.4)	115.6
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>10.8%</i>	<i>9.7%</i>	<i>17.7%</i>	<i>5.8%</i>		<i>10.4%</i>
EBIT	25.1	15.4	39.1	(1.4)	(12.4)	65.8
<i>% du chiffre d'affaires net</i>	<i>7.2%</i>	<i>4.8%</i>	<i>11.3%</i>	<i>(1.4)%</i>		<i>5.9%</i>
Investissements courants	6.7	12.7	8.0	2.3	3.1	32.7

⁽¹⁾ incluant le chiffre d'affaires inter-secteur⁽²⁾ Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

NOTE 7 - RÉSULTAT FINANCIER

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014
Intérêts sur les prêts et sur les équivalents de trésorerie	0.6	0.8
Autres produits financiers	0.2	0.1
Total produits financiers	0.8	0.9
Intérêts sur dettes financières	(7.6)	(7.1)
Crédit bail	-	(0.1)
Frais de commissions sur dettes financières	(2.9)	(2.5)
Charges financières d'actualisation sur retraites et assimilés	(2.4)	(2.8)
Pertes de change	(0.1)	(2.0)
Pertes de valeur sur actifs financiers	(0.2)	-
Variation de valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette	0.6	0.7
Autres charges financières	(0.1)	(0.8)
Total charges financières	(12.7)	(14.6)
RESULTAT FINANCIER	(11.9)	(13.7)

NOTE 8 - CHARGE D'IMPÔT

La charge d'impôt (courant et différé) sur le résultat de la période intermédiaire est calculée sur la base d'un résultat au semestre. Il est précisé que la reconnaissance des impôts différés n'est ajustée que pour refléter la variation au cours du semestre.

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Impôt courant	(20.3)	(18.6)
Impôt différé	2.8	(4.4)
Impôt sur le résultat	(17.5)	(22.9)

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

La charge d'impôt théorique, déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 34.43% pour 2015 et 2014, est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité (2)
Impôt théorique au taux français	(16.5)	(17.8)
Impact de:		
Différences entre les taux d'imposition locaux et français	6.9	7.2
Effet de change sur bases fiscales (IAS 12.41)	2.1	(1.5)
Reconnaissance d'impôts différés actifs précédemment non reconnus	0.7	3.1
Impact des reports déficitaires non activés ou désactivation de certains actifs précédemment reconnus	(2.6)	(2.8)
Différences permanentes - éléments non déductibles	(0.7)	(2.0)
Effets impôts liés aux distributions ⁽¹⁾	(4.1)	(7.3)
Autres éléments	(3.3)	(1.9)
Impôt sur le résultat comptabilisé	(17.5)	(22.9)
Taux effectif	36.5%	44.4%

⁽¹⁾ Les effets impôts liés aux distributions de dividendes sont principalement relatifs aux différences permanentes, aux retenues à la source et à la contribution française de 3%.

⁽²⁾ Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

Différences entre les taux d'imposition locaux et français :

Les principaux pays contributeurs sont la Russie avec un taux d'impôt local de 20%, la Suède avec un taux d'impôt local de 22%, et les Pays Bas avec un taux d'impôt local de 25%.

NOTE 9 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES**Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (résultat de base)**

En milliers d'actions	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014
Nombre d'actions sur la période	63,723	63,723
Nombre d'actions propres détenues par Tarkett sur la période	(183)	(240)
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (résultat de base)	63,540	63,483

Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 30 juin 2015 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en m€)	30.4	28.4
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (résultat de base)	63,540	63,483
Résultat de base par action (en euros)	0.48	0.45

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (résultat dilué)

En milliers d'actions	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014
Nombre d'actions sur la période	63,723	63,723
Nombre d'actions propres détenues par Tarkett sur la période	(183)	(240)
Impact des plans d'attribution d'actions gratuites	183*	240
Nombre d'actions potentiellement en circulation à la fin de la période (résultat dilué)	63,723	63,723

* les plans d'attribution d'actions gratuites prévoient uniquement l'attribution d'actions existantes, sans émission d'actions nouvelles.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 30 juin 2015 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période et du nombre d'actions potentielles à émettre (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014 retraité *
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en m€)	30.4	28.4
Nombre d'actions potentiellement en circulation à la fin de la période (résultat dilué)	63,723	63,723
Résultat dilué par action (en euros)	0.48	0.45

*Les périodes comparatives ont été retraitées de façon rétrospective suivant l'application d'IAS 12.41 et d'IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

Dividendes

Tarkett a versé un dividende de 0.38 euro par action à ses actionnaires à la date du 8 juillet 2015 conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 24 avril 2015.

NOTE 10 - ÉCART D'ACQUISITION (GOODWILL)

L'évolution du goodwill peut être analysée comme suit:

	30 Juin 2015	31 Déc 2014
Valeur nette comptable en début de période	532.6	425.6
Goodwill sur acquisitions de la période	1.0	72.5
Ajustement à la comptabilisation initiale du goodwill de Gamrat Flooring	-	0.1
Ajustement à la comptabilisation initiale du goodwill de Desso	(9.8)	-
Impact des effets de change	24.8	34.4
Valeur nette comptable en fin de période	548.5	532.6

Les variations les plus importantes s'expliquent par (voir note 3.2) :

- Un impact change de 24.8 millions d'euros, principalement lié à l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar américain,
- La réallocation de l'écart d'acquisition Desso pour (9.8) millions d'euros,
- La comptabilisation d'un écart d'acquisition suite à l'achat d'actifs de California Track Engineering pour 1.0 million d'euros.

NOTE 11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les investissements courants sont définis comme les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exclusion de la construction des usines et des acquisitions de sociétés ou d'activités.

Durant le premier semestre 2015, le Groupe a immobilisé un montant total de 40.2 millions d'euros (au 1er semestre 2014 : 40.5 millions d'euros) dans le cadre des investissements courants.

Des cessions d'actifs ont été réalisées au cours du premier semestre 2015 pour un montant de 0.2

million d'euros (au 1er semestre 2014 : 0.8 million d'euros).

Durant le premier semestre 2015, les dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs se sont élevés à 60.4 millions d'euros (au 1er semestre 2014 : 49.7 millions d'euros).

La variation restante des actifs correspond principalement aux impacts des écarts de conversion pour 19.1 millions d'euros, et à la réévaluation des actifs de Desso pour 15.5 millions d'euros.

NOTE 12 - DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Le Groupe a effectué une analyse des indices de perte de valeurs au 30 juin 2015, seule l'UGT Résidentiel Nord-Américain présente un indice de perte de valeur significatif. Le Groupe a réalisé un test de dépréciation sur cette UGT uniquement, pour les besoins de l'arrêté des comptes consolidés semestriels. Le test de

dépréciation n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation au 30 juin 2015.

Les tests de valeur des goodwill et autres immobilisations incorporelles seront réalisés de manière systématique au deuxième semestre.

NOTE 13 - ÉVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT

Habituellement, avec les effets saisonniers, l'activité est plus soutenue pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année, en comparaison avec les premier et dernier trimestres, ce qui explique une augmentation mécanique des comptes clients et fournisseurs, basés respectivement sur l'activité du

second trimestre pour les soldes à fin juin et du dernier trimestre pour les soldes à fin décembre. Les stocks sont traditionnellement également plus élevés à fin juin en prévision du pic d'activité intervenant lors du troisième trimestre.

NOTE 14 - CAPITAL SOCIAL

	30 Juin 2015	31 Déc 2014
Capital social (en €)	318,613,480	318,613,480
Nombre d'actions	63,722,696	63,722,696
Valeur nominale (en €)	5.0	5.0

NOTE 15 - ENDETTEMENT NET – EMPRUNTS ET DETTES PORTANT INTÉRÊTS**15.1 Endettement Net**

	30 Juin 2015	31 Déc 2014
Dettes financières non courantes	734.9	690.4
Dettes financières courantes	37.5	40.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(101.2)	(135.1)
Dettes nettes	671.2	595.4

15.2 Emprunts et dettes portant intérêts

	30 Juin 2015		31 Déc 2014	
	A long terme	A court terme	A long terme	A court terme
Emprunts bancaires non garantis	733.4	32.6	689.0	36.9
Autres emprunts non garantis	0.1	0.1	0.1	0.2
Découverts bancaires non garantis	-	4.6	-	2.8
Obligations de crédit bail	1.4	0.2	1.3	0.3
Emprunts et dettes portant intérêts	734.9	37.5	690.4	40.2

Le 22 juin 2015, Tarkett a conclu le refinancement anticipé du crédit syndiqué renouvelable (RCF) du 27 juin 2011 d'une capacité de 450.0 millions d'euros qui arrivait à échéance en juin 2016, ainsi que de l'emprunt à terme amortissable de 60.0 millions d'euros et 24.0 millions de dollars qui arrivait à échéance en mai 2016. Le nouveau financement est un crédit syndiqué renouvelable multidevises d'une capacité de 650.0 millions d'euros arrivant à échéance en juin 2020.

Les emprunts bancaires non garantis comprennent principalement :

- Un emprunt à terme syndiqué de 450.0 millions d'euros tiré en deux tranches en octobre 2013 et en janvier 2014 et arrivant à échéance en octobre 2018.
- 50.0 millions d'euros et 258.0 millions de dollars des Etats-Unis tirés sur le crédit syndiqué renouvelable multidevises souscrit par Tarkett en juin 2015, pour une capacité de tirage maximum de 650.0 millions d'euros et arrivant à échéance en juin 2020.

Il est aussi précisé que la ligne de cession de créances selon la Loi Dailly de 55.0 millions d'euros n'était pas tirée au 30 juin 2015.

15.3 Détails des prêts et emprunts

30 Juin 2015	Devise	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 30/06/2016	2 ans jusqu'au 30/06/2017	3 à 5 ans jusqu'au 30/06/2020	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunt à Terme Europe	EUR	0.5%-1.8%	453.7	1.2	1.3	451.2	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	EUR	0.6%	80.0	30.0	-	50.0	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	USD	0.9%	230.6	-	-	230.6	-
Autres emprunts bancaires		3.5%-18%	1.7	1.4	0.1	0.2	-
Sous total Emprunts bancaires			766.0	32.6	1.4	732.0	-
Autres emprunts	EUR	0.5%	0.2	0.1	0.1	-	-
Découverts bancaires		0.6%-5.3%	4.6	4.6	-	-	-
Obligations de crédit-bail			1.6	0.2	0.4	0.9	0.1
Emprunts portant intérêts			772.4	37.5	1.9	732.9	0.1

31 Déc 2014	Devise	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 31/12/2015	2 ans jusqu'au 31/12/2016	3 à 5 ans jusqu'au 31/12/2019	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunt à Terme Europe	EUR	0.6%-2.0%	538.8	26.3	61.2	451.3	-
Emprunt à Terme Europe	USD	2.6%	28.0	8.2	19.8	-	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	EUR	0.9%	55.0	-	55.0	-	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	USD	0.9%	101.3	-	101.3	-	-
Autres emprunts bancaires		3.6%-18%	2.8	2.4	0.2	0.2	-
Sous total Emprunts bancaires			725.9	36.9	237.5	451.5	-
Autres emprunts	EUR	0.5%	0.3	0.2	0.1	-	-
Découverts bancaires		0.6%-5.3%	2.8	2.8	-	-	-
Obligations de crédit-bail			1.6	0.3	0.3	0.9	0.1
Emprunts portant intérêts			730.6	40.2	237.9	452.4	0.1

Les crédits mentionnés ci-dessus contiennent des engagements contractuels (covenants) à respecter par les sociétés emprunteuses, parmi lesquels des ratios financiers : le ratio dette nette/ EBITDA ajusté qui ne doit pas excéder 3.0 et le ratio EBIT/ Intérêts nets qui ne doit pas être inférieur à 2.5.

Le Groupe respecte l'ensemble de ses engagements bancaires contractuels au 30 juin 2015, ainsi que les engagements sur ratios financiers comme détaillé ci-dessous :

15.4 Engagements sur ratios financiers

Dettes nettes / EBITDA ajusté	30 Juin 2015	31 Déc 2014
Dettes nettes	671.2	595.4
EBITDA ajusté des 12 derniers mois	277.4	275.0
Ratio (1)	2.4	2.2

(1) doit être inférieur à 3

Au 30 juin 2015, la dette nette inclut la dette liée à l'acquisition du Groupe Desso pour 154 millions d'euros, alors que l'EBITDA ajusté du Groupe n'inclut que l'EBITDA ajusté du premier semestre 2015 de Desso (acquisition au 31 décembre 2014). De même au 31 décembre 2014, l'EBITDA ajusté de Desso n'était pas compris dans l'EBITDA ajusté du Groupe.

EBIT / Intérêts nets	30 Juin 2015	31 Déc 2014
EBIT des 12 derniers mois	166.6	175.5
Intérêts nets des 12 derniers mois	13.3	12.6
Ratio (2)	12.5	13.9

(2) doit être supérieur à 2.5

15.5 Juste valeur des actifs et passifs financiers

30 Juin 2015	Catégorie juste valeur	Instruments dérivés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants au coût amorti	Niveau 2	-	-	14.4	-	14.4	14.4
Actifs financiers non courants évalués à la juste valeur	Niveau 2	2.0	13.7	-	-	15.7	15.7
Créances clients		-	-	418.3	-	418.3	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	101.2	-	-	101.2	101.2
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	-	-	772.4	772.4	772.4
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	-	-	12.7	12.7	12.7
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	0.7	-	-	24.4	25.1	25.1
Fournisseurs		-	-	-	294.7	294.7	-

31 Déc 2014	Catégorie juste valeur	Instruments dérivés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants au coût amorti	Niveau 2	-	-	17.9	-	17.9	17.9
Actifs financiers non courants évalués à la juste valeur	Niveau 2	1.1	9.8	-	-	10.9	10.9
Créances clients		-	-	312.0	-	312.0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	135.1	-	-	135.1	135.1
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	-	-	730.5	730.5	730.5
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	-	-	3.8	3.8	4.3
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	2.3	-	-	3.0	5.3	5.3
Fournisseurs		-	-	-	224.4	224.4	-

Les évaluations de juste valeur sont classées en trois niveaux en termes de hiérarchie, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation, décrite ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le

passif, directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix).

- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

NOTE 16 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires

Conformément aux lois et pratiques dans chaque pays où le Groupe opère, le Groupe participe à des régimes de retraite, de santé et autres plans à long terme (jubilés) et d'indemnités de retraite ou de fin de carrière pour les employés éligibles, anciens employés, retraités et leurs bénéficiaires remplissant les conditions requises.

Les montants reconnus dans l'état de la situation financière au 30 juin 2015 sont généralement

déterminés en ajustant la valeur nette comptable à l'ouverture des droits accumulés, des frais d'intérêts, des gains et pertes actuariels et des cotisations au plan en fonction des montants estimés en 2014 pour 2015. Cependant, si des changements matériels surviennent, comme par exemple des changements significatifs des conditions de marché, le montant des provisions pour retraites et assimilés et la valeur des plans sont ajustés au 30 juin 2015 via l'utilisation des tests de sensibilité.

Hypothèses :

La comptabilisation des valeurs actuarielles est basée sur les taux d'intérêt à long terme, les prévisions d'augmentations futures des salaires et les taux d'inflations. Les principales hypothèses sont présentées ci-dessous :

	30 Juin 2015		31 Déc 2014	
	Retraites	Autres engagements sociaux	Retraites	Autres engagements sociaux
Taux d'actualisation	3.54%		3.30%	
Incluant:				
Etats-Unis	4.50%	4.50%	4.25%	4.50%
Allemagne	2.00%		1.50%	
Suède	3.00%		2.75%	
Royaume-Uni	3.50%		3.50%	
Taux d'augmentation des salaires	2.55%		2.55%	
Inflation	2.04%		2.02%	

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- Etats-Unis : iBoxx \$ 15+ year AA
- Zone euro : iBoxx € Corporate AA 10+
- Suède : obligations de sociétés suédoises
- Royaume-Uni : iBoxx £ 15+ year AA

Variation du passif net porté au bilan	30 Juin 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Passif (actif) net à l'ouverture	149.1	6.3	155.4	118.9	3.3	122.2
Charge (produit) net figurant au compte de résultat	3.9	2.2	6.1	8.4	3.0	11.4
Montants comptabilisés dans le résultat global pendant l'exercice	(10.0)	-	(10.0)	30.0	(0.1)	29.9
Effet des variations de périmètre	-	-	-	(0.1)	-	(0.1)
Cotisations employés	(2.7)	-	(2.7)	(5.6)	-	(5.6)
Prestations payées par la société	(2.4)	(0.1)	(2.5)	(4.8)	(0.3)	(5.1)
Variations de change	3.7	0.4	4.0	2.3	0.4	2.7
Passif (actif) net à la clôture	141.6	8.9	150.4	149.1	6.3	155.4

Les autres engagements sociaux incluent la partie variable des parties optionnelles d'achat et/ou de vente sur minoritaires considérées comme des rémunérations.

NOTE 17 - AUTRES ENGAGEMENTS

En 2015, aucun changement important n'est survenu dans les garanties accordées par Tarkett à des tierces parties.

Fin mars 2013, l'Autorité de la Concurrence française a lancé une enquête à l'encontre de plusieurs fabricants de revêtements de sol, incluant Tarkett, en relation avec de potentielles pratiques

anticoncurrentielles sur le marché français des revêtements de sol en vinyle.

A ce jour, l'enquête est en cours. L'échéance de sa finalisation n'est actuellement pas connue et il n'est pas encore possible d'en évaluer les conséquences potentielles.

NOTE 18 - PARTIES LIÉES

En accord avec la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

1. Les coentreprises ;
2. Les principaux actionnaires du Groupe, la Société Investissement Deconinck (« **SID** ») et KKR International Flooring 2 SARL ;
3. Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance de Tarkett.

Les transactions de la période avec les coentreprises et les principaux actionnaires du Groupe sont détaillées ci-dessous :

18.1 Coentreprises

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées en intégration globale sont éliminées.

Les opérations avec les entreprises associées et les entités détenues conjointement sont conclues aux conditions normales du marché.

Le Groupe possède une co-entreprise : Laminate Park GmbH & Co KG en Allemagne détenue conjointement avec la société Sonae.

Les opérations du Groupe avec ses co-entreprises se résument comme suit :

	Janv-Juin 2015	Janv-Juin 2014
Coentreprises		
Vente de biens à Tarkett	13.2	15.4
Achat de services à Tarkett	(0.8)	(0.9)

Par ailleurs, le montant des prêts entre le Groupe Tarkett et ses coentreprises s'élève à 9.2 millions d'euros au 30 juin 2015 (contre 9.2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

18.2 Les principaux actionnaires

La Société Investissement Deconinck détient 50.2% du capital de Tarkett et, à ce titre, contrôle et coordonne les activités du Groupe.

Au 30 juin 2015, SID a facturé un total de 250 milliers d'euros de redevances au titre de la convention d'assistance et d'animation (contre 250 milliers d'euros au 30 juin 2014).

Tarkett est contractuellement liée à SID par un contrat de prestations de services sur la base forfaitaire d'un montant de 75.0 milliers d'euros.

Au 30 juin 2015, Tarkett a facturé un total de 37.5 milliers d'euros à SID au titre de prestations de service (contre 23.0 milliers d'euros au 30 juin 2014).

KKR International Flooring 2 SARL (KKR) détient 21.5% du capital de Tarkett et, à ce titre, a une influence notable. SID et KKR sont contractuellement liés par un pacte d'actionnaires.

18.3 Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Néant.

NOTE 19 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 8 juillet 2015, Tarkett a versé 24.1 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires (soit 0.38 euro par action) suite à la décision de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 24 avril 2015.

Le 22 juillet 2015, Texas Tile Manufacturing LLC a réalisé la vente de son terrain de Houston, Texas pour une valeur de 40,5 millions de dollars générant une plus-value (avant impôt) d'environ 29 millions de dollars.

4 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle



KPMG Audit
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
France

Tarkett

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015
Tarkett
Tour initiale - 1, Terrasse Bellini - 92919 Paris La Défense

Tarkett

Siège social : Tour initiale - 1, Terrasse Bellini - 92919 Paris La Défense

Capital social : € 318 613 480

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires condensés de la société Tarkett, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 2. Principales méthodes comptables » et « 8. Charge d'impôt » de l'annexe aux états financiers consolidés intermédiaires condensés qui exposent, d'une part l'incidence de l'application au 1^{er} janvier 2014 du paragraphe 41 d'IAS 12 et d'autre part le changement de méthode relatif à l'application au 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et taxes ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les états financiers consolidés intermédiaires condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés.

Paris La Défense, le 29 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Philippe Grandclerc
Associé

Juliette Decoux
Associée

Eric Schwaller
Associé